

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article704>



Défi Messagerie 2015/2016

- Actions et projets - Archives - 2015-2016 -



Date de mise en ligne : lundi 28 septembre 2015

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

Le défi de messagerie de cette année propose de tester les connaissances des élèves sur Internet.

Le défi messagerie a pour objectif de faire travailler dans une situation concrète de communication les items du B2i traitant de la communication électronique (domaine 5). Cette action est ouverte aux élèves de cycle 3.

Pour l'année 2015-2016, ce défi portera sur les connaissances des élèves sur Internet.

Fonctionnement

les élèves reçoivent un courriel selon le calendrier indiqué ci-après, comportant généralement une question et un site à visiter.

- ils disposent de 3 à 4 semaines pour répondre à chaque question (6 questions au total en plus du test).
- ce délai laisse le temps d'aborder en classe l'item mis en question.

Un document enseignant sera fourni à l'issu des inscriptions, avec l'ensemble des questions et des sites à visiter, pour permettre d'anticiper les thèmes abordés.

Calendrier prévisionnel des questions

Calendrier prévisionnel

Numéro de la question	date d'envoi	date limite du retour
Question test	06 novembre	20 novembre
Question n°1	04 décembre	18 décembre
Question n°2	04 janvier	15 janvier
Question n°3	31 janvier	26 février
Question n°4	02 mars	12 mars
Question n°5	14 mars	08 avril
Question n°6	25 avril	21 mai

Modalités d'inscription

Pour inscrire les élèves, après avoir obtenu l'autorisation parentale (voir le document en PJ), il faut créer les adresses de messagerie électronique personnelles des élèves sur le site <http://education.laposte.net>. Si des élèves ont déjà participé au défi messagerie l'an dernier, il suffit de reprendre la même adresse électronique que l'an passé.

Les élèves doivent s'inscrire avec le module animations.

Sur la page <http://ecoles.ac-rouen.fr/circ-yvetot/Anim/defis/index.html>, vous trouverez les informations nécessaires.

Les questions seront fournies sur demande aux enseignants.